



Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

Communiqué de presse

L'engagement et les pratiques des organisations de la diaspora en faveur de la protection de l'enfance

« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité. »

(Kofi A. Annan, ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

Paris, le 17 juin 2017 – Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) organise le 17 juin 2017, avec ses membres et partenaires, le séminaire Regards Croisés – Echanges d'expériences visant à analyser les éléments et phénomènes qui entravent le développement de l'enfance, dont les enfants en situation de migration, tout en mettant en lumière l'engagement et les pratiques des organisations de la diaspora en faveur de la protection de l'enfance.

En effet, les conflits armés, les violations des droits humains, l'augmentation des inégalités et les catastrophes naturelles ne permettent pas aux millions de jeunes de construire sereinement leurs avenir et aux familles de protéger leurs enfants. Faut-il rappeler que 230 millions d'enfants de moins de cinq ans vivent actuellement sans existence officielle, ce qui les expose un peu plus à de nombreux dangers et trafics et les prive de certains droits les plus élémentaires tels que l'accès à l'éducation ? Faut-il rappeler qu'un nombre irréductible de familles et des enfants prennent les routes dangereuses de l'exil pour retrouver la dignité et le respect de leurs droits humains ?

Malgré les progrès enregistrés en faveur de l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits ainsi que de leur préservation dans plusieurs domaines, malgré le cadre de partenariat intergouvernemental et les mécanismes internationaux de protection de l'enfance en place, des millions d'enfants continuent à voir leurs droits systématiquement bafoués et leur avenir remis en cause.

Aujourd'hui le rôle des organisations des diasporas en tant qu'actrices clé du développement est de plus en plus reconnu. Du fait de la richesse et la diversité de leurs représentations (nationale, régionale, linguistique, de genre, de la jeunesse, etc.), leurs missions et activités, leurs objectifs sociopolitiques et économiques et leurs nombreuses contributions au-delà des frontières (transferts de fonds, de talents et de compétences, aide d'urgence, etc.), les diasporas, seules ou réunies en associations, disposent d'une capacité d'influence sur les gouvernements et les mécanismes internationaux, le secteur privé, les organisations de la société civile, les médias et les citoyens dans leur double espace d'appartenance et d'intervention, et doivent, pour ce faire, être impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques locales, nationales et internationales liées au développement.

Œuvrant sur des projets ayant une envergure plus globale, les activités d'un certain nombre d'organisations de migrant.e.s ont généralement une répercussion directe sur la protection de l'enfance dans les pays d'origine et d'accueil. Très souvent, ces associations jouent le rôle d'investisseurs sociaux en palliant les manquements et développant des services visant à protéger les enfants vulnérables. Certaines associations de migrant.e.s préfèrent travailler directement avec les villes et communautés de leurs pays d'origine. Leurs activités visent à développer le tissu socioéconomique de leurs zones d'intervention en améliorant les conditions de vie des



Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

populations locales. Elles ont donc un impact majeur notamment sur la promotion du droit à l'éducation pour les enfants et particulièrement les jeunes filles d'une part, le travail des enfants et autres phénomènes qui remettent en cause le développement harmonieux de l'enfance. Les projets qu'ils réalisent s'adressent aux enfants de migrant.e.s, aux enfants séparés et/ou non-accompagnés, mais également aux enfants victimes de traite, d'abus, des violences et d'exploitation ici et là-bas. De même, un nombre important d'associations de la diaspora travaillent sur le développement et le renforcement de compétences tout en formant les services spécialisés de protection de l'enfance et les responsables politiques dans leurs pays d'origine et d'accueil.

En outre, il ne faut pas oublier que les organisations de la diaspora s'impliquent dans des activités de plaidoyer et de sensibilisation, leurs contributions multiformes et multisectorielles étant particulièrement importantes dans les pays où la société civile ne peut pas opérer librement (*ex. Erythrée*). Elles peuvent user de leur influence économique ainsi que de leur compétence et de la maîtrise des réalités et richesses de leur double espace d'appartenance pour encourager toutes les parties prenantes des processus de développement ici et là-bas à remplir leurs obligations envers les enfants. Finalement, certaines associations des diasporas concentrent leurs activités autour des questions liées aux droits humains dans leurs pays d'origine, y compris celles touchant aux droits des enfants et des jeunes filles, comme par exemple, les discriminations fondées sur le genre, le mariage précoce et forcé, la sorcellerie et les mutilations féminines.

Si le panorama des activités des associations de la diaspora en faveur de l'enfance varie grandement, un constat reste indéniable : de par leur connaissance du pays d'origine et d'habitation, les organisations de la diaspora ont un rôle et une place stratégiques. Elle leur permet notamment d'être en première ligne de la protection des droits et du bien-être des enfants et d'apporter ainsi leur pierre à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), tels qu'inscrits à l'Agenda 2030. C'est pourquoi ces associations devraient être considérées comme des interlocutrices importantes dans les discussions et échanges concernant les droits de l'enfant et notamment dans celles concernant les enfants en situation de migration.

Ce séminaire « Regards Croisés – Echanges d'expériences » permettra aux participant.e.s d'échanger sur les droits de l'enfant dans un contexte de migrations internationales, mais aussi de découvrir les actions, moyens et impacts des actions de la diaspora sur le processus international de mise en œuvre et de protection des droits des enfants. Les participant.e.s analyseront en conclusion, à travers la présentation des projets et actions concrètes des associations de la diaspora, les solutions envisagées par les diasporas à travers leurs actions de terrain ainsi que les mécanismes qui leur permettraient d'accroître et de renforcer ultérieurement leurs contributions à la protection de l'enfance ici et là-bas.

Contact presse :

Nelea MOTRIUC
Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM)
14, Passage Dubail, 75010 Paris
Tel : 01 44 72 02 88
E-mail: forim@forim.net
Web: www.forim.net